Vingt-hutième année, N° 28. Le numéro : 10 centimes Mercredi 4 février 1931.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	
Suisse	10 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames	20 »	»
Mortuaires	16 »	»

Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8 Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux IIc 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Chaque num.	31.—	16.—	8.50
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Chicane lilliputienne

Un entrefilet du *Confédéré* de lundi soir sur la Fédération des Producteurs de Lait nous prouve — mais avions-nous encore besoin de preuves ! — qu'en Valais on ne peut décidément rien obtenir sans susciter des polémiques et des jalousies.

Presque tous les mécontentements ont pour cause la gêne et la misère. C'est aujourd'hui un peu de beurre sur le pain noir du paysan qui contrarie si fort notre confrère de Martigny.

Qu'y a-t-il au fond de cette chicane lilliputienne ?

Une seule chose, mais une chose considérable : le Conseil fédéral a accordé une subvention — ce n'est pas la première — à l'Union *suisse* des Producteurs de Lait à charge, pour elle, de verser une allocation spéciale à la Fédération valaisanne.

Ces indemnités, car ça en est, ont été consenties pour dédommager les producteurs de la perte occasionnée par la baisse subite des fromages décrétée à la suite de conférences entre le Département de l'Economie publique, l'Union centrale des Producteurs de Lait et l'Union suisse du Commerce du Fromage.

Le petit gardien de troupeau, devenu plus tard le plus grand économiste et une des plus pures gloires de l'Angleterre, formulait en termes très clairs et très précis, la loi qui régit les produits de la campagne.

Quand, disait-il, deux consommateurs courent après un producteur, les prix de ses produits s'élèvent ; quand deux producteurs courent après un consommateur, ces mêmes prix s'abaissent.

Dans l'esprit de Cobden, le premier cas ne se constate que lorsqu'il y a déficit, le deuxième, lorsqu'il y a excès de production.

Or, il est avéré que le commerce du fromage a traversé, en Suisse, une grave crise de mévente. Les pièces s'entassaient dans les caves qui regorgeaient de marchandises.

C'est alors que l'Union Centrale, d'accord avec les autorités fédérales, décréta une baisse qui favorisa précisément le consommateur, ce dont ne paraît pas se douter le *Confédéré*.

Mais l'Union suisse du commerce du fromage qui, en des temps difficiles et sur la pression du Département de l'Economie publique, s'était portée garante des prix forts pour soutenir la production, devait nécessairement toucher des indemnités pour les pertes que la baisse allait lui occasionner.

Et, de fait, elle les toucha régulièrement sans que jamais le *Confédéré* leva le petit doigt, du moins à notre connaissance. Cela se monte pourtant à des millions.

Jusqu'ici, la Fédération des Producteurs de Lait du Valais ne recueillit pas le plus petit sou de cette manne fédérale, alors même qu'elle subit, elle aussi, des pertes extrêmement importantes à la suite de la baisse dont nous avons parlé.

Ses fromages n'étaient pas livrables à l'Union — le *Confédéré* ne doit pas ignorer ce détail — laquelle ne s'occupe que des grosses marques à exportation, du Gruyères et de l'Emmenthal.

La Fédération valaisanne, ses comptes en mains, a estimé de son droit de frapper à la porte des autorités fédérales qui, après un examen scrupuleux de la situation, ont fait à l'Union *suisse* des Producteurs de lait un devoir d'allouer à notre association une indemnité correspondante aux pertes *effectives* provenant de la baisse.

Voilà tout le problème et tout le mystère.

Le *Confédéré* pose au *Nouvelliste* à ce sujet, une interrogation qu'il s'efforce de rendre insidieuse et qui ne nous gêne pas le moins du monde.

Il nous demande pourquoi nous n'avons pas souligné cette affectation spéciale au Valais.

Tout simplement parce que nous attendions que la Fédération ait reçu officiellement cette heureuse nouvelle.

Or, à cette heure, nous croyons qu'elle n'est pas encore en possession de la chose. L'indemnité étant annoncée, *par écrit*, nous ne serons pas les derniers à mettre en relief un chiffre qui ne peut que servir les organes de la Fédération, puisqu'il rendrait hommage à leur intelligence et à leurs efforts.

A notre tour, maintenant, de poser une question au *Confédéré*.

Ces explications loyales étant données, notre confrère estime-t-il encore que la Fédération eut dû se croiser les bras devant une nouvelle distribution de la manne fédérale et se désintéresser des producteurs de fromage, à la montagne, qui livrés à eux-mêmes, auraient connu une crise plus accentuée et plus grave encore que les précédentes ?

Répondez par un *oui* ou par un *non*, car le paysan n'a que faire de phrases à effet ou de dissertations spéculatives sur les droits réciproques des producteurs et des consommateurs. Le moindre grain de mil fait toujours mieux son affaire, a dit le poète qu'on ne cite jamais sans fruit.

Ch. Saint-Maurice.

Billet social

Mon régent...

Le souvenir d'un bon maître d'école reste vivace tout le long de votre existence. A chaque instant, vous l'évoquez comme un bon génie qui vous aide aux heures difficiles et son image, ses traits caractéristiques vous retrempent ; vous allez de l'avant, plus allègre, plus fort.

Doublement orphelin dès ma plus tendre enfance, je n'avais que deux vrais amis à qui je pouvais me confier : le régent et le curé. L'instituteur m'avait pris en affection dès mon arrivée dans sa classe, affection toute désintéressée, car j'étais aussi dénué, matériellement qu'au point de vue de parenté, la plus proche. Cette amitié sincère me sauva. Je pris goût à l'étude et fis de rapides progrès.

Aujourd'hui, cet homme de dévouement repose dans l'enclos sacré, au pied du clocher paroissial, mais son œuvre dure dans les cœurs qu'il a formés et à qui il a donné l'amour du travail, de la probité, du devoir.

Je ne vous livrerai pas son nom, amis lecteurs, car ils sont légions les régents qui ressemblent à ce bon maître. Vous-mêmes en avez sûrement connu qui avaient les mêmes qualités de cœur et vous les honorez avec raison. La reconnaissance est le propre des âmes bien nées.

Eh bien ! dites-le moi en toute sincérité, estimez-vous qu'on témoignera jamais assez de gratitude à ces excellents éducateurs ? Pensez-vous qu'il soit simplement humain de leur marchander le morceau de pain qui les fait vivre ? — Non, n'est-ce pas, et si vous le pouviez, vous seriez les premiers à leur prouver qu'ils n'ont pas eu affaire à des ingrats. Cela aussi c'est un sentiment qui vous honore.

Mais voici que l'occasion vous est offerte de traduire par un acte votre reconnaissance, vous ne voudrez pas vous y dérober... En effet, dimanche prochain, 8 février, vous serez appelés à donner votre opinion sur une amélioration du salaire du personnel enseignant. Oh ! tranquillisez-vous, les régents d'aujourd'hui ne sont pas plus exigeants que ceux d'autrefois ! Ils ne demandent pas des traitements de princes ; ils voudraient tout simplement que leur profession les fasse vivre. C'est bien naturel, n'est-ce pas ?

— Alors ?

— Alors, vous ferez votre devoir, dimanche prochain, en vous souvenant de tout ce que vos maîtres vous ont donné et que vous voulez qu'ils donnent, eux-mêmes ou par leurs successeurs, à vos chers enfants.

V.

Le centenaire de saint Antoine de Padoue

(De notre correspondant particulier)

Rome, 1er février.

S. Antoine de Padoue est assurément un des saints, les plus populaires et il compte des fidèles par milliers dans l'Eglise universelle. Aussi célébrera-t-on partout cette année le VIIme centenaire de sa mort.

Cette commémoration ne sera naturellement nulle part plus solennelle que dans cette ville de Padoue où S. Antoine mourut le 13 juin 1231, après y avoir passé seulement la dernière année de sa vie. Né à Lisbonne en 1195, le saint était entré dans l'ordre de S. François en 1220 et s'était dévoué à la prédication en France et en Italie.

Son tombeau fut tout de suite l'objet d'un culte que Grégoire IX consacra en canonisant, dès le 30 mai 1232, le grand thaumaturge.

Sur ce tombeau, la piété populaire éleva une église qui est l'une des plus riches d'Italie où elle est connue sous le simple nom significatif d'« Il Santo ». C'est cette basilique dont les huit coupoles de cuivre se profilent sur le panorama de Padoue qui sera le centre des principales cérémonies du centenaire.

Ces fêtes commémoratives s'ouvriront le 29 mai 1931 par une « treizaine » préparatoire à la fête du saint. Les sermons de ces treize jours seront prêchés par le R. P. Orlich, ministre général de l'Ordre des Conventuels.

Le 6 juin sera consacré à des cérémonies civiles organisées aussi à l'occasion du centenaire : on inaugurera ce jour-là l'exposition internationale d'art sacré moderne et la foire commerciale qui est, croyons-nous, la plus ancienne du monde.

Le 12 juin, aura lieu la réception du Cardinal Légat qui viendra présider le lendemain au nom du Souverain Pontife, la fête du Saint. Celle-ci sera suivie d'une octave de cérémonies solennelles.

La fête de l'Assomption, titulaire de la cathédrale sera aussi célébrée avec une solennité particulière. Du 26 août à la fin du mois, on commémorera la translation du corps du saint.

Le 6 septembre, aura lieu une journée missionnaire et s'ouvrira la semaine sociale des catholiques italiens.

Le 4 octobre sera célébrée la fête de S. François d'Assise. On exécutera ce jour-là le « Cantique au Soleil » du P. Giacomo Gorlatto des Frères Mineurs Conventuels. Pendant tout l'été, il y aura aussi des concerts et des auditions musicales à l'Exposition internationale d'art sacré.

Le 8 décembre, auront lieu des solennités mariales et pendant les mois de décembre et de janvier se donnera une série de conférences.

Pendant le carême de 1932, des prédications et des missions prépareront à la fête de Pâques et en mai se tiendra un congrès eucharistique.

Le 30 mai, on célébrera à Spolète le VIIme centenaire de la canonisation du saint par une reconstitution de cette cérémonie dans la cathédrale même où elle eut lieu.

De nombreux pèlerinages afflueront à Padoue pendant cette année et le gouvernement italien favorise ce mouvement par des facilités et des réductions de prix qui seront en vigueur du 1er avril 1931 au 31 juillet 1932.

Les voyageurs isolés jouiront d'une réduction de trente pour cent sur le prix des billets de chemin de fer et cette réduction sera élevée à cinquante pour cent pour les groupes composés d'au moins cinquante et une personnes.

Quant aux autres facilités, voici comment s'exprime une note publiée par l'«Osservatore Romano » dans son numéro du 30 janvier.

« Les pèlerins qui voyagent isolément devront être munis d'un certificat individuel pourvu d'une photographie avec signature du titulaire et du sceau de l'évêché, tandis que ceux qui voyagent en groupe devront figurer sur une liste collective contenant le nom et la signature de chaque pèlerin. La liste devra être précédée d'une déclaration du directeur du pèlerinage attestant l'identité personnelle de chacun des voyageurs. A la fin de cette liste, devra être apposée la photographie du directeur avec sa signature et le sceau de l'évêché. »

Ces pièces dispensent les pèlerins de l'obligation du passeport qui est encore requis pour les voyages des étrangers en Italie.

Guardia.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

L'aveuglement des radicaux-socialistes

L'aveuglement dont font preuve les radicaux-socialistes français amène peu à peu la désagrégation de ce parti, si puissant un quart de siècle, mais dont l'anticléricalisme a été si funeste à la France.

Malgré le renouveau religieux qui s'y manifeste depuis la guerre, grâce aux efforts d'hommes vaillants, à la tête desquels se trouve le général de Castelnau, l'opinion publique est encore trop profondément imprégnée de cet esprit sectaire pour réagir énergiquement.

L'indifférence est parfois pire que la passion ; l'indifférence religieuse marque un plus grand recul de l'idée religieuse que la passion antireligieuse qui reconnaît du moins l'existence d'un principe supérieur, puisqu'il le combat.

Le poison de la laïcité a eu trop souvent cet effet, de répandre l'indifférence dans les couches populaires et il faudra un effort vigoureux pour tirer de leur torpeur les âmes égarées.

Le but que poursuivent les radicaux-socialistes est d'entretenir cette atmosphère, par le développement toujours plus grand de la laïcité. De là l'exclusive lancée contre l'Union républicaine démocratique, bête noire du Cartel.

Faisant allusion à cette attitude de ses adversaire, M. Marin a dit, à l'occasion d'une cérémonie catholique à Nancy :

« Etre mis à l'index est un éloge non ordinaire. On ne met pas à l'index les « andouilles ». Si on vous déteste c'est que vous êtes actif. On s'occupe de vous, de nous maintenant presque autant qu'il y a trente ans. Un problème politique ne peut se poser sans qu'il s'agisse aussitôt de la laïcité, sans que ne se pose aussitôt le grand problème de l'anticléricalime.

Pour la première fois depuis soixante ans, un président du Conseil a osé parler, dans sa déclaration ministérielle, des droits de la famille dans l'éducation des enfants.»

L'entêtement radical ne porte d'ailleurs pas bonheur au parti de la rue de Valois.

Depuis les élections de 1928, il a dû abandonner aux socialistes successivement cinq sièges, dans des élections complémentaires ; il vient de perdre dimanche le 6me à Céret. Par suite des exclusions qui frappent quiconque ne se soumet pas à la discipline stricte du parti, par suite aussi des démissions, l'effectif du groupe parlementaire radical-socialiste est descendu de 125 à 111. Combien seront-ils dans la prochaine Chambre ? ils n'osent y songer. Socialistes à gauche, bloc-national à droite, le grignoteront lentement jusqu'au jour, où seul au milieu du champ de bataille, Herriot, le grand chef, assistera à l'écroulement final et contemplera son œuvre. Ce jour-là, la France pourra être dans l'allégresse.

L'agitation nationale-socialiste

Le Reichstag rouvre aujourd'hui ses portes dans une atmosphère dont on ne saurait dire si elle est meilleure ou pire que celle de l'an dernier.

Au point de vue politique, la situation du cabinet s'est consolidée : M. Brüning a manœuvré avec une grande habileté et sa résistance à la poussée hitlérienne lui a acquis la sympathie des gens raisonnables.

Mais combien y en a-t-il de cette sorte ? L'Allemagne n'est pas encore sortie de cette période de crise économique et financière, dont les répercussions se sont fait sentir si curieusement sur l'âme germanique.

Les socialistes-nationaux ne cessent de réclamer la sortie de l'Allemagne de la Société des nations, et la dissolution du Reichstag. Bien que rejetées par la commission des affaires étrangères du Reichstag, ces motions entretiennent dans le pays une agitation dangereuse et néfaste, en forçant le gouvernement de vouer à la répression du désordre des soins qu'il serait préférable d'accorder à des questions plus importantes et plus dignes d'intérêt.

Un accueil peu enthousiaste

Pendant qu'en Angleterre, M. Churchill entreprend une campagne de grand style contre les résultats de la conférence de la Table ronde, ceux-ci sont discutés dans les Indes avec âpreté par les membres du congrès nationaliste.

La mise en liberté de Gandhi considérée par les Anglais comme devant mettre fin à l'agitation, n'a pas désarmé les chefs indigènes.

Réuni à Allahabad, pour discuter de la politique à suivre, à la suite des propositions faites à Londres, le comité du congrès a mis à son acceptation une série de conditions : aministie générale, abolition de toutes les mesures de répression ; abolition temporaire de la gabelle ; permission de boycotter « pacifiquement » les étoffes, boissons et de drogues étrangères.

Les Anglais accepteront-ils cet ultimatum ; on en doute ; une conférence est convoquée pour le 7 février, à laquelle participeront le comité exécutif du congrès, plusieurs délégués à la conférence de la Table ronde et des représentants du monde des affaires.

L'atmosphère de cette assemblée sera, espérons-le, un peu plus sereine que celle du congrès, puissent les chefs responsables étudier dans un esprit d'objectivité, les propositions si conciliantes du cabinet de Londres.

A.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La Géorgie affammée

On signale que les difficultés croissantes pour ravitailler les villes principales, la brusque augmentation de l'armée des chômeurs, provoquée par la révocation de tous les fonctionnaires et de tous les ouvriers non membres du parti communiste, rendent la situation intenable en Géorgie.

Des denrées alimentaires, abstraction faite de la viande qu'on n'a pas vue depuis déjà 10 mois, les unes font absolument défaut, les autres sont rares, fabuleusement chères et de mauvaise qualité. Le pain, presque immangeable, mais la seule chose qui soit accessible aux pauvres, est rationné, de sorte que les ouvriers d'usines sont les seuls privilégiés qui en reçoivent une livre par jour. Le reste de la population n'obtient, au prix de mille difficultés qu'une « ration de famine ». Les campagnes n'en reçoivent pas du tout. Ainsi ne sont bien nourris que les hauts fonctionnaires du Guépéou et l'armée rouge.

Le mécontentement général contre le pouvoir soviétique atteignant les petits fonctionnaires et la plupart des communistes de la couche inférieure, se transforme en une grande agitation populaire. Le Guépéou redouble ses persécutions en procédant à des arrestations en masse. Il règne une grande panique et nul ne saurait dire ce qu'il adviendra le lendemain.

La désorganisation des transports, due à la démoralisation des employés de chemins de fer, provoque d'innombrables accidents. La statistique officielle de 1930 qui vient d'être publiée à Tiflis est effrayante ; pendant les quatre derniers mois, en Azerbaïdjan seulement, 603 accidents de chemin de fer ont eu lieu, avec 71 victimes. Les dégâts s'élèvent à 1.500.000 roubles.

Les drames du revolver

Un drame rapide s'est déroulé hier à Anvers dans les grands magasins de l'Innovation. Le directeur, M. Delhaye, venait de congédier un employé, quand celui-ci, tirant un revolver de sa poche, le déchargea sur M. Delhaye qui, atteint de plusieurs balles dans le dos, mourut sur le coup.

Le meurtrier se laissa arrêter tranquillement. Dans ses poches, on a trouvé un manuscrit portant comme titre : « La vengeance d'un employé ». C'était le compte-rendu de son crime préparé à l'avance à l'intention des journaux.

* * *

A Vitry, près de Paris, un mari a blessé sa femme à coups de revolver et tenté ensuite de se suicider. Elle l'avait quitté et refusait de reprendre la vie commune.

* * *

Vers 18 heures, on a découvert à son domicile, rue Simon-Bigot, à Clichy, près de Paris encore, le cadavre de Mme veuve Lourdet, 50 ans. La malheureuse avait été assassinée ; elle avait reçu vingt-trois coups de couteau dans le dos. Les meubles n'ont pas été fouillés, ce qui fait présumer que le vol n'a pas été le mobile du crime.

Tremblement de terre en Nouvelle-Zélande

Mille personnes sans abri

Un tremblement de terre important s'est produit dans la matinée du 2 février et a considérablement endommagé les ponts et un viaduc à proximité de la baie de Hawke.

On signale de Napier des soulèvements sous-marins qui ont obligé les navires se trouvant dans le port à gagner immédiatement la haute mer. Plusieurs pétroliers ont pris feu.

Les communications télégraphiques sont interrompues.

On craint que de nombreuses personnes n'aient péri à Napier où la situation est certainement grave. On apprend de Sydney que des secousses ont été ressenties à l'Observatoire de River-New, secousses qui ont été les plus fortes depuis le 17 juin 1929.

Elles ont commencé à 8 h. 50 et ont duré deux heures. D'après un sans-fil, envoyé par un navire, des dégâts considérables ont été causés dans l'île septentrionale, particulièrement aux environs de Napier.

Un sans fil reçu du sloop « Veronica », qui se trouve à Napier, indique que cette ville est complètement détruite. Des incendies se sont déclarés en de nombreux points et il doit certainement y avoir des victimes. On craint qu'un millier de personnes ne soient sans abri. Il y a pénurie de vivres. Les navires de guerre « Diomède » et « Dunedin » ont quitté Auckland pour Napier avec des secours médicaux.

La peine du fouet aux Etats-Unis

Les actes de violence deviennent si nombreux aux Etats-Unis, que plusieurs personnalités envisagent de remettre en vigueur la peine du fouet.

A Delaware, où le fouet est une des peines prévues par la loi, la criminalité serait, d'après les statistiques officielles, beaucoup moins développée que dans les Etats voisins. La commission législative de l'Etat d'Indania envisage l'introduction, dans le Code, d'un article de loi déclarant que toute personne ayant voulu user d'une arme mortelle sera fouettée. Cette fustigation ne devra pas comprendre moins de dix coups de lanière, appliqués par les gardes de la prison, sur les reins du coupable.

Une chasse en plein New-York

Hier matin, à quatre heures, une chasse mouvementée a eu lieu en plein New-York, et s'est terminée tragiquement après une fusillade nourrie entre des cambrioleurs et des policemen.

Après avoir visité une bijouterie du quartier Beacon et emporté quelques souvenirs, quatre gangsters, dont les nommés James Clark et Charles Sirico, récemment évadés du pénitencier de Westchester, tombèrent par malheur sur une escouade de policemen en auto, alors qu'ils démarraient eux-mêmes dans une voiture volée.

Ce fut une belle course de vitesse à travers New-York endormi. L'auto de la police eut finalement raison et les quatre hommes abandonnèrent alors l'auto pour se livrer au sport de la course à pied. Tandisque que leurs deux compagnons se faisaient prendre dans Yankees, les prisonniers échappés de Westchester eurent la chance de trouver un taxi qu'ils hélèrent.

La poursuite recommença, mais les policemen ouvrirent le feu sans hésiter davantage.

L'affaire se termina à l'angle de Broadway et de la 242me rue.

Dans le taxi abandonné par le chauffeur, les deux bandits furent retrouvés quelques minutes plus tard, raides morts.

Un écrivain évinçait la taxe

La police criminelle de Dusseldorf a réussi à découvrir une fraude d'alcool. Il s'agit de l'écrivain L. von Reichenau, qui avait fondé, en 1930 un commerce d'alcool et avait réussi à se procurer plusieurs milliers de litres de brandevin destiné à la fabrication de liqueurs sans que ce brandevin ait été soumis à la taxe.

Reichenau est en fuite.

Double asphyxie

A Lille, un incendie provoqué par l'imprudence d'une femme qui nettoyait à l'éther un vêtement près d'un fourneau allumé, a détruit un immeuble de Lille. Les pompiers après s'être rendus maîtres du feu, ont retiré des décombres les corps de deux jumeaux de 3 semaines, morts asphyxiés.

Avant le départ pour le bagne

L'effectif du bagne de Saint-Martin-de-Ré est de 779 prisonniers, chiffre qui n'avait jamais été atteint.

Ces prisonniers, selon l'expression en usage à Saint-Martin, forment le levain du départ suivant qui aurait lieu au mois d'août prochain.

Etant à 115 jours du départ du « La Martinière », le docteur du bagne, M. Micaelli, vient d'appliquer, à partir d'aujourd'hui, le régime d'expectative destiné à mettre les forçats en état de supporter la pénible traversée de La Rochelle-Pallice à la Guyane.

Le travail dans les ateliers est donc complètement suspendu.

Les relégués groupés dans les dépendances du troisième bâtiment qui leur est affecté peuvent causer, fumer, lire, écrire, jouer aux cartes, se promener à volonté dans la cour.

Les forçats, eux, réunis dans leur réfectoire, une ancienne chapelle, ne peuvent que lire ou entendre une lecture faite par l'un d'eux.

Avant leur repas servi à 9 heures et à 17 heures, ils font une marche d'une demi-heure dans une cour, sous la surveillance de gardiens. Les relégués et les forçats lisent des livres de la bibliothèque du bagne qui contient environ cinq cents ouvrages. Et on y trouve surtout les œuvres d'Alexandre Dumas et de Jules Verne.

Enfin l'ordinaire est amélioré. Les prisonniers mangent de la viande tous les deux jours, au lieu de deux fois par semaine, et on leur sert un quart de vin par jour.

Ce régime d'expectative est bien accueilli par les bagnards, car, en dehors des douceurs qui leur sont ainsi octroyées, c'est le prélude du grand voyage que presque tous désirent maintenant effectuer au plus tôt.

NOUVELLES SUISSES

Bandits de grand chemin

Un gendarme voyant sur la route d'Irmatingen à Agenstenbach, Thurgovie, deux jeunes gens correctement vêtus mais lui paraissant toutefois assez louches, leur demanda leuns papiers. Tandis que le gendarme examinait les papiers d'un des individus, il vit soudain que l'autre cherchait à prendre quelque chose dans une de ses poches. Aussitôt, le gendarme saisit son arme et ordonna « Haut les mains » aux deux individus. Il découvrit sur eux des revolvers chargés, ainsi que des balles. Tous deux disposaient également d'éther, de chloroforme, de masques, etc. Il s'agit de deux Allemands âgés de 20 et 21 ans.

La condamnation de pauvres originaux

Les frères et sœurs Riechsteiner, de Schötz, Lucerne, qui après la vente aux enchères de leur maison ne donnèrent pas suite et résistèrent aux ordres des autorités de quitter les lieux comparaissaient devant la cour criminelle. Ces individus s'étaient même barricadés dans leur logis et tirèrent quelques coups de feu contre les autorités. Personne ne fut atteint, mais la police fit usage de ses armes. L'un des frères fut blessé à la cuisse droite. Lorsque la police et les personnes désignées pour opérer pénétrèrent dans la maison, une bataille rangée se produisit. Les dégâts atteignirent près de 800 fr. La Cour a condamné les deux frères à 9 et six mois de maison de travail et les deux sœurs à 2 mois de la même peine. Le défenseur a fait valoir que les inculpés avaient perdu tout contact avec le dehors et qu'ils se faisaient poursuivre pour les plus petits montants bien que les autorités aient établi que le domaine représentait un actif de 50.000 francs.

Equivalence de diplômes

Sur la suggestion de la commission fédérale de maturité, le Conseil fédéral a décidé de charger la légation de Suisse à Berlin de demander aux autorités allemandes chargées de l'instruction publique de reconnaître les maturités cantonales dites libres des cantons de Bâle, Berne et Zurich de la même façon que la maturité fédérale. Ces maturités possèdent à peu près les mêmes dispositions d'examens que la maturité fédérale. Elles sont destinées aux jeunes Suisses qui n'ont pas pu bénéficier de l'instruction préparatoire nécessaire à la maturité fédérale.

La censure des films et le Tribunal fédéral

Le Conseil d'Etat du canton de Schaffhouse avait interdit (ainsi que le firent ensuite d'autres cantons) la projection du film « Heurs et malheurs de la femme » (Frauennot und Frauengluck).

L'entreprise Praesensfilm S. A. à Zurich, qui avait fait tourner cette bande, a présenté un recours de droit public au Tribunal fédéral. L'entreprise faisait valoir que l'interdiction était en contradiction avec les articles 4, 31 et 55 de la Constitution fédérale et demandait que la projection du film fût autorisée avec éventuellement quelques coupures ou en prescrivant un tri des spectateurs d'après l'âge et le sexe.

La section de droit public du Tribunal fédéral a rejeté le recours comme non fondé.

Procès de presse

Le tribunal de police de Genève a rendu lundi matin, son jugement dans le procès en diffamation intenté par M. Bernoud, juge au Tribunal de première instance, à M. Léon Nicole, rédacteur en chef du journal « Le Travail », à la suite d'articles publiés par le journal « Le Travail » et jugés diffamatoires pour le juge et pour la magistrature.

Le tribunal a libéré M. Léon Nicole du chef de diffamation à l'égard du corps judiciaire, mais, en ce qui concerne la plainte du juge Bernoud, l'a condamné à 200 fr. d'amende et aux frais. Le tribunal a, en outre, ordonné la publication intégrale du jugement en première page du journal « Le Travail ».

Le ministère public avait requis l'emprisonnement.

Des détournements à Fribourg

L'employé d'un établissement de crédit de la place a été arrêté, à la suite de détournements. La police enquête.

LA RÉGION

Sévère condamnation d'un automobiliste

Le dimanche 29 juin 1930 un agent de la Sûreté genevoise, M. Paul Guignard, 43 ans, Vaudois, marié, père d'un enfant, revenant de Gex par la route nationale, a été renversé près d'Orny et tué sur le coup par une automobile. L'enquête permit à la gendarmerie d'inculper un habitant de Gex, M. Jules-Joseph Gros, quincailler et conseiller municipal de Gex. Malgré toutes les présomptions et les constatations faites sur la machine, qui avait ses phares et pare-boue défoncés, le négociant nia obstinément. Mais, par la suite, les charges s'accumulèrent et le négociant fut définitivement inculpé. Il a comparu lundi après-midi devant le tribunal correctionnel de Gex. Après avoir entendu de nombreux témoins et plaidoiries, le tribunal, convaincu de la culpabilité de M. Gros, l'a condamné pour homicide involontaire, aggravé du délit de fuite, à 6 mois de prison sans sursis, 100.000 francs français de dommages-intérêts à la veuve et à 40.000 francs à l'enfant mineur, ainsi qu'aux frais.

NOUVELLES LOCALES

La votation du 8 février

On nous écrit :

Dimanche prochain, 8 février, le peuple valaisan sera appelé à se prononcer sur la loi cantonale qui fixe les conditions d'engagement du personnel enseignant primaire.

Qu'on nous permette aujourd'hui un premier examen de cette loi en nous plaçant au double point de vue de la justice commutative et de l'intérêt national.

La justice commutative exige que tout travail fourni à autrui soit rétribué à sa juste valeur, c'est-à-dire en tenant compte, d'un côté, des sacrifices consentis pour la préparation professionnelle, de l'autre de l'importance et des responsabilités des fonctions.

Or, il est de notoriété que l'instituteur valaisan est loin de bénéficier de cette justice. Son traitement actuel ne dépasse guère le salaire d'un ouvrier de campagne ou d'un manœuvre de chantier. Il est inférieur à celui d'un artisan, qui, lui, n'a pas dépensé de trois à quatre mille francs pour son apprentissage ; inférieur aussi au traitement d'un modeste distributeur de lettres ou d'un contrôleur de chemin de fer.

Les salaires actuels du personnel enseignant sont tels qu'on a honte d'en parler aux confédérés ou aux étrangers.

Si la nouvelle loi les améliore **légèrement**, elle n'accomplit qu'un devoir de stricte justice et ne constitue nullement une faveur. Même avec cette augmentation que beaucoup jugent insuffisante et auraient voulue plus forte, l'instituteur valaisan restera encore à une respectable distance derrière les moins bien payés de ses collègues des autres cantons.

La loi en question est aussi d'intérêt national. Chacun sait qu'aujourd'hui se livre dans le monde une lutte économique formidable, dans laquelle la Suisse est, sous certains rapports, en état d'infériorité puisqu'elle manque, entre autres, de matières premières pour ses industries. Elle ne pourra en sortir victorieuse qu'en rachetant cette infériorité par l'excellence de ses produits agricoles ou industriels.

Il importe donc que l'ouvrier suisse soit habile et possède aussi certaines qualités morales, telles que l'amour du travail, la conscience professionnelle, l'esprit de sobriété et d'économie. Où acquiert-il ces qualités, sinon à l'école, dans les écoles secondaires, professionnelles, techniques ? Mais que valent ces écoles sans une base solide, sans une bonne instruction primaire ? Or, pour que celle-ci soit satisfaisante, il faut de bons maîtres, et on en aura si on les paie convenablement : Tel prix, telle marchandise.

Avec des traitements suffisants, on pourra pratiquer une sélection plus sévère dans le choix du personnel enseignant et exiger que l'instituteur disperse moins son temps dans des occupations extraordinaires dont actuellement, il a besoin pour vivre ; on retiendra dans l'enseignement les sujets les mieux qualifiés qui aujourd'hui désertent la carrière.

Il sera même permis, mais alors seulement, de songer à une préparation plus longue et plus sérieuse par l'école normale, car le Valais est le canton où cette école a la plus courte durée.

Accepter la nouvelle loi, c'est donc agir moins dans l'intérêt du personnel enseignant que dans l'intérêt national, dans celui des familles qui se préoccupent, à bon droit, de l'avenir de leurs enfants.

Citoyens valaisans, en votant **oui**, dimanche prochain, vous voterez en définitive pour vous-mêmes. Hésiterez-vous à le faire ?

Véritas.

Une représentation à Bramois

On nous écrit :

Le hasard d'une promenade nous a valu une bonne après-midi. Sur la route claire, la neige crisse et chante, le froid pique les joues, rosit les nez, délie les langues. Le ciel, gris partout, est bleu sur Bramois. Que se passe-t-il ? Allons y voir !

Au village, c'est Fête ! Des échos de fanfare... le tambour... ? Voici un cortège : des casques, des hallebardes, un petit nègre, de belles dames, et — point mal portés, ma foi, par de pimpants jeunes gens — des habits noirs.

Le Cercle catholique des jeunes gens donne une Représentation. Au programme : « Le Poignard », de Botrel et « La Poudre aux yeux », de Labiche. Nous entrons. Un chœur pour voix mixtes, dirigé par M. Obrist « Petite Marjolaine » nous surprend. Les voix sont bonnes, l'interprétation heureuse, l'exécution excellente. Voilà qui promet.

« Le Poignard » se déroule. M. René Jacquod nous touche par l'expression émue, la note exacte de son rôle paternel. Dans le public, des enfants frémissent à la vue de la farouche soldatesque, des hommes toussent, des femmes pleurent. C'est bien le drame classique.

6o Feuilleton du „Nouvelliste valaisan"

L'ORPHELIN DE L'OLIVETTE

« Alors, madame nous gardera ? questionna-t-elle. Défunt M. Lorante nous avait promis de nous laisser à l'Olivette.

— Comme fermiers, madame ne trouvera pas mieux, affirma Marcassin. On est travailleurs...

— Et puis, on prend l'intérêt des maîtres... »

Les litanies allaient recommencer. Mme Lorante y coupa court.

« Si mon beau-père vous a fait des promesses, je les tiendrai. »

Alors, la Ratapène et son fils, échangeant des regards ravis, se répandirent en protestations de gratitude.

«Ah ! la bonne madame ! fit la paysanne, en joignant les mains. Tu as entendu, fils ?

— Un ange du bon Dieu ! » répliqua Marcassin, en feignant d'essuyer ses yeux parfaitement secs.

Ecœurante comédie ! Dédé n'allait-il pas l'interrompre et éclairer sa mère sur les véritables sentiments de ces êtres odieux et vils ?

Ce n'était pas l'envie qui lui en manquait. Il étouffait.

Mais, une seconde fois, Bout-de-Ciné l'empêcha d'éclater.

« Attends !... Ne dis rien... Laisse-moi faire ! » murmura-t-il à l'oreille de son petit ami.

Il avait son idée, le malin Bout-de-Ciné. Et Dédé pouvait avoir confiance. Si le petit acteur se mêlait d'infliger aux paysans la leçon qu'ils méritaient, ni la Ratapène ni Marcassin ne perdraient rien pour attendre.

Prestement, Bout-de-Ciné courut rejoindre Tournevire et se mit à lui donner ses instructions à voix basse.

« Compris ! » répondit laconiquement le tourneur.

Repliant méthodiquement son inséparable appareil, il sauta à bas de son rocher.

Tandis qu'il s'éloignait, Bout-de-Ciné s'en fût rôder du côté de Roxane des Anémones.

La poétesse complètement délaissée, arborait une mine orageuse. Sa personnalité encombrante s'accomodait mal d'un pareil oubli. Partout et toujours, elle entendait être le centre des regards et des attentions; il lui fallait un cercle d'auditeurs suspendus à ses lèvres, d'admirateurs uniquement occupés à chanter ses louanges.

Or, les incidents qui venaient de se dérouler — et dont, ni de près ni de loin, elle n'était l'héroïne — l'avaient reléguée au dernier plan. Mme Lorante, négligeant ses devoirs d'hôtesse, n'avait d'yeux que pour son Dédé ; elle oubliait totalement la présence de la poétesse et tous imitaient cette attitude aussi dédaigneuse qu'outrageante... à l'exception toutefois, du suave Tychique Berlu, lequel, sentant qu'il y avait de l'électricité dans l'air, aurait vivement souhaité se voir transporté ailleurs.

C'en était trop, Roxane des Anémones sentit venir la fatale crise de nerfs. Pour l'éviter, il fallait à tout prix trouver un dérivatif, c'est-à-dire quelqu'un sur qui déverser le trop-plein de paroles hargneuses, de reproches amers, d'imprécations et de lamentations qui encombrait le cœur incompris de la femme de lettres.

Or, à portée de sa main, il n'y avait que l'humble Tychique, pâle et consterné.

C'était l'exutoire rêvé. Roxane bondit sur son souffre-douleur comme la tigresse sur sa proie.

« C'est votre faute ! » éclata-t-elle en lui pinçant fortement le bras.

Tychique Berlu fit une affreuse grimace et gémit.

« Ma... faute ? »

Il en tombait de son haut. Mme des Anémones ne lui laissa pas le temps de se relever.

« Oui ! clama-t-elle avec véhémence. Oui, votre faute ! C'est à vous que je dois ces humiliations dont on m'accable, ce ridicule dont on me couvre !... Par les neuf Muses ! on oublie un peu trop qui je suis et les égards dus à mon talent et à ma célébrité! Mais, voilà, ce que c'est que de s'abaisser à descendre parmi les vulgaires mortels. C'était à prévoir... Vous ne l'avez pas su, Tychique Berlu ; et je reconnais là votre habituel manque de tact. Combien je me suis abusée sur vous, trompée par cette fausse apparence poétique, que vous vous étiez donnée au moyen d'artifices indignes d'un vrai poète. Vous portez perruque et vous m'avez amenée ici... pour y être honnie et subir les mépris de ces âmes vulgaires... C'est assez fait insulter l'art en ma personne » !

Tout en prononçant cet anathème, la fulminante Roxane s'avançait et son attitude était telle que l'infortuné secrétaire battit en retraite, à mesure, craignant que l'irrascible poétesse ne se livrât à des voies de fait sur sa fragile personne.

« Moi !... Moi ! protesta-t-il, en reculant. Mais rappelez-vous !... C'est vous qui avez découvert Mrs Ketty... c'est vous qui vous êtes enthousiasmée de son jardin, de son décor...

LIRE LA SUITE EN QUATRIEME PAGE

BALE Ecole de commerce Widemann

CATASTROPHE SISMIQUE EN NOUVELLE-ZÉLANDE

La séance d'ouverture au Reichtag — Eclatement d'un obus — Une explosion à bord d'un navire

A l'entr'acte, un chœur « Le coucou », trop souvent entendu, est bien donné.

« La Poudre aux yeux ». On sent qu'ici une Direction compétente a travaillé avec amour. Toutes les finesses de Labiche sont mises en valeur. Les acteurs n'ont rien à envier à une troupe citadine et les trois actes sont conduits avec intelligence et adresse. Madame Malinjard — Mlle Jacquod — est parfaite. Elle minaude avec un talent féminin amusant, anime l'action, colore son rôle, secondée par son mari qui, ébahi, stupéfait tout d'abord, se monte peu à peu et finit par lancer sa poudre avec une conviction comique. Emmeline est la petite jeune fille sage, docile, timide et correcte qu'on ne rencontre plus.

M. Ratinois, le gouverneur du drame, joue l'homme épaté et embarrassé avec un absolu naturel. Mme Ratinois s'efforce de suivre son amie Malinjard dans sa folie des grandeurs. M. Frédéric, charmant jeune homme a dû faire à Berlin ses études de droit.

Une critique ! Nous demandons à M. Obrist de contenir ses sopranis. Dans le chœur final, les voix ont baissé plus que de raison.

Excellente après-midi. Nous voudrions donner rendez-vous à beaucoup de monde, dimanche prochain, à Bramois. La jeunesse catholique mérite des encouragements, et nous félicitons ici, celle de Bramois, pour le travail qui a été fait. Le beau résultat qu'elle a obtenu vaudrait une grosse affluence aux spectacles de dimanche 8 février, à 2 h. 30 et à 20 heures. Et nous la leur souhaitons !

Des Sédunois.

Consul pour le Valais

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Conrad Edouard Hentsch, nommé consul honoraire de Monaco, à Genève, avec juridiction sur les cantons de Genève, Fribourg, Vaud, **Valais** et Neuchâtel.

Cercle valaisan de Genève

On nous écrit :

Le Cercle valaisan « Treize Etoiles », dans son assemblée générale du 25 janvier, a constitué son comité pour 1931 comme suit :

R. de Werra, président ; F. Vouilloz, secrétaire ; V. Roh, trésorier ; E. de Courten, P. Gaillard, P. Ecœur, respectivement vice-président, secrétaire et trésorier. M. Praz, J. Travaletti, membres.

SION. — Accident de luge. — M. Muller un jeune apprenti boulanger de Sion, se lugeait, lundi soir, sur la route de Vex. Il fit une chute au bas d'un talus et s'empala à l'un des bras du traineau. Le malheureux fut profondément blessé à l'aine, à tel point qu'il fallut retirer de la plaie des morceaux de vêtement.

L'état du pauvre garçon est très grave.

SION. — Concert Haskyl-de Ribeaupierre. — (Corr.) — Que les amis de la belle musique n'oublient pas le concert que donneront vendredi, à 20 h. 45, dans la Grande salle de l'Hôtel de la Paix et Poste, à Sion, Mlle Clara Haskyl, pianiste, et M. André de Ribeaupierre, violoniste.

Au programme : Beethoven, Mozart, Haydn, Scarlatti, Chopin, Debussy, etc. Prix des places 2 et 3 francs. Location chez Gudit-Nestor.

Société des Amis de l'Art, Sion.

SION. — Les votations de dimanche prochain auront lieu pour la Commune de Sion à la Grande Salle de l'Hôtel de Ville.

Le scrutin sera ouvert : samedi, le 7 crt de 17 h. 30 à 19 h. ; dimanche, le 8 courant, de 10 h. à 13 h.

LES SPORTS

FOOT-BALL

La Coupe suisse

Le tirage au sort des demi-finales, qui se joueront le 1er mars, a donné : Grasshoppers-La Chaux-de-Fonds, à Zurich et Lugano-Urania, à Lugano.

Voilà deux matchs qui risquent fort d'attirer la grande foule. **Met.**

Potins genevois

Urania se sera illustré cette saison, autant par ses brillants exploits que par ses transferts sensationnels. En effet, à peine Sekoulitch a-t-il été « revolé » par les dirigeants de Montpellier que de nouvelles étoiles apparaissent dans le team violet. Ross, le prestigieux américain qui opérait jusqu'ici avec Séchehaye dans le « Club Français » de Paris, faisait ses débuts dimanche dans le grand club genevois. D'autre part, on annonce la rentrée prochaine de « Titi » Kramer, centre-avant du F. C. Montpellier et frère de l'actuel ailier droit. Inutile d'ajouter que tout ceci se passe sous le beau voile de « l'amateurisme ».

Urania s'annonce donc terriblement redoutable et maintes petites équipes « d'amateurs » doivent trembler à la pensée de leur prochaine rencontre. Monthey a eu, en somme, la part heureuse, car avec les deux frères Kramer et Ross, la leçon aurait été peut-être encore plus sévère !

B.

SPORTS D'HIVER

3me concours de ski du Valais romand à Finhaut les 31 janvier et 1er février

Course de fond, dénivellement 400 m., long. 20 km.

Seniors. — 1. Goumand Hilaire, Finhaut, 1,29,48 ; 2. Crettex Nestor, Champex, 1,32,37 ; 3. Tissière Paul, Champex, 1,35,28; 4. Schers Louis, Champex, 1,37,35 ; 5. Pellouchoud Henri, Champex, 1,37,54.

Juniors. — 10 km., dénivellement 300 m. — 1. Gay-Crosier Henri, Trient, 43,33 ; 2. Lugon-Moulin Aimé, Finhaut, 45,40 ; 3. Crettex Fernand, Champex, 45,51; 4. Vouilloz René, Finhaut, 49,41.

Classement par équipes. **(Seniors.)** — 1. Champex, 6,23,14 ; 2. Finhaut-Trient I, 6, 27,18 ; 3. Ferret, 6,31,56 ; 4. Finhaut-Trient II, 7,02,41 ; 5. Daviaz, 7,06,04.

Juniors. — 1. Trient, 3,22,39 ; Finhaut, 3,27,45.

Course de vitesse, 3 km. — 1. Goumand Hilaire, Finhaut, 5,15 ; 2. Devanthéry Pierre, Vercorin, 5,31 ; 3. Crettex Nestor, Champex, 5,57 ; 4. Devanthéry Lucien, Vercorin, 6,10 ; 5. Ribordy Genoud, gend. 6,32 ; 6. Lugon Eugène, Finhaut, 6,17.

Saut. — Seniors. — 1. Lugon Eugène, Finhaut ; 2. Ancey Gérard, Vallorcine ; 3. Besse René ; 4. Schers Louis, Champex.

Juniors. — 1. Lugon-Moulin Charles, Finhaut ; 2. Lugon-Moulin Aimé, Finhaut ; 3. Zuber Marcel, Vercorin.

Plus long saut de la journée : 31 m., Ancey Robert, Vallorcine. Champion pour le Valais Romand en 1931 : Goumand Hilaire, Finhaut.

Journée merveilleuse, neige excellente, participation imposante.

Un concours à Martigny-Combe

Le vallon de Martigny-Combe, grâce à des avantages naturels, se prête admirablement bien pour les ébats de cette jeunesse sportive actuelle. Aussi le jeune Ski-Club, fondé il y a deux ans et plein d'activité, a fait disputer dimanche deux intéressantes épreuves. Les concurrents ont fait preuve d'une belle discipline et ont montré qu'ils avaient du cran et de la volonté. L'épreuve consistait en un parcours de 16 kilomètres avec une différence de niveau de 650 mètres.

Voici les résultats principaux des six premiers arrivés :

Course de fond : a) adultes : 1. Lugon Marcelin, 1 h. 6 min. 41 sec. ; 2. Lugon René, 1 h. 12 min. 25 sec. ; Rouiller Charles, 1 h. 13 min. 50 sec. ; 4. Hugon Louis, 1 h. 14 min. 17 sec. ; 5. Guex Oswald, 1 h. 15 m. 22 sec. ; 6. Guex René, 1 h. 20 min. 27 sec.

b) Ecoliers : Pierroz Marcel ; Guex Ulrich ; Denain Georges ; Dorsaz Georges, Darbellay André.

Vitesse : Longueur 5 kilomètres : 1. Guex Oswald ; 2. Lugon Marcelin ; 3. Hugon Albert (vétéran).

Nous félicitons et remercions le comité organisateur de cette agréable journée si bien réussie et lui disons : continuez votre belle et noble tâche.

La distribution des prix eut lieu au Café Guex, à la Fontaine, où jeunes et vieux ont trinqué le verre de l'amitié.

La semaine à Montana

Mercredi : Concours de bobelets sur la piste de Vermala.

Jeudi : Concours de ski pour les hôtes de la station, sur les pentes de l'Hôtel du Parc.

Samedi : Concours de bobs sur la piste de Vermala.

Dimanche : Tournoi de hockey sur glace, sur la patinoire du Lac Grenon. Meilleures équipes de la Suisse romande.

Temps splendide. Température —5°. Neige excellente pour le ski. Patinoire idéale.

Le concours de ski des Troupes valaisannes à Zermatt, les samedi et dimanche 7 et 8 février

Nous apprenons avec plaisir que la Teinturerie Valaisanne S. A., à Sion, a fait don au Comité d'organisation d'un superbe challenge sous la forme d'une channe avec chaînette de la contenance de 2 ½ litres et d'une valeur de 120 francs. Nous remercions le donateur de sa généreuse initiative et de l'appui désintéressé qu'il témoigne ainsi à nos skieurs militaires valaisans.

Notre Service télégraphique et téléphonique

Le tremblement de terre en Nouvelle-Zélande

WELLINGTON, 3 février. (Havas.) — On annonce officiellement que 21 personnes ont été tuées à Hasting à 20 kilomètres à l'ouest de Napier lors du tremblement de terre qui s'est produit ce matin (V. Nouvelles étrangères). L'hôpital et ses dépendances se sont écroulés, tuant plusieurs personnes. Les incendies continuent à Hasting. On signale des dégâts considérables à Waipawa, Wairow et Waipikwram. Le gouvernement a envoyé sur les lieux du sinistre des médecins et des infirmières. Les ministres des propriétés foncières et de l'hygiène sont partis pour Napier.

NEW-YORK, 3 février. (Havas.) — Un amateur sans-filiste de Rochester, dans l'Etat de New-York, a déclaré avoir capté un message annonçant que 100 personnes avaient été tuées à Napier.

NEUCHATEL, 3 février. (Ag.) — Le sismographe de l'observatoire de Neuchâtel a enregistré mardi matin à 0 h. 07 min. un violent tremblement de terre dont le foyer devait se trouver à une distance d'environ 19.000 km., probablement en Nouvelle Zélande.

WELLINGTON, 3 février. (Havas.) — Plus de 100 personnes auraient péri au cours du tremblement de terre à Napier.

WELLINGTON, 3 février. (Havas.) — Le total des victimes dans la région de Napier atteint un millier. On continue à amener des nouvelles victimes. On croit que onze élèves de l'Ecole professionnelle ont péri sous les décombres.

HOF (Bavière), 3 février. (Wolf.) — Le sismographe d'Hof a enregistré hier soir entre 5 h. 30 et 6 h. une secousse sismique importante, direction sud-nord. Cette secousse a été ressentie en particulier à Gumoersreuth où une détonation semblable à une explosion a été entendue. Plusieurs maisons ont été endommagées.

WELLINGTON, 3 février. (Havas.) — On a reçu des informations relatant les scènes de désolation qui se sont produite à la suite du séisme qui a dévasté la région de Napier. Des centaines d'habitations en bois et la grande partie des maisons en pierres ont été détruites. De nombreuses personnes ont péri dans leur auto. La population est calme.

BELGRADE, 3 février. (Havas.) — Selon des nouvelles parvenues de la frontière albanaise, la ville de Goritza aurait de nouveau été dévastée la nuit dernière par un tremblement de terre. Plusieurs membres du gouvernement albanais sont arrivés en avion pour organiser les secours. On signale également que des violentes secouses sismiques ont été ressenties à Ressan, localité située en territoire yougoslave, à proximité de la frontière albanaise.

Collision de trains

LECCO, 3 février. (Ag.) — Un accident de chemin de fer s'est produit sur la ligne Lecco-Colino, dans le tunnel de Piona, à 7 km. de Colico. Un train de marchandises, venant de cette dernière localité, a télescopé un train de voyageurs, transportant heureusement peu de monde. On ignore encore s'il y a des victimes parmi les voyageurs. Cependant, deux conducteurs et un chef de train ont été grièvement blessés. Deux autres cheminots ont été légèrement contusionnés. Les dégâts matériels sont importants.

La radio au Vatican

CITE DU VATICAN, 3 février. (Ag.) — Le Pape a reçu lundi le sénateur Marconi qui l'a longuement entretenu des travaux de la station radiotélégraphique de la Cité du Vatican, dont le dernier essai a eu lieu dans la nuit du 30 au 31 janvier. La nouvelle station communiqua, avec plein succès, avec une station américaine.

50 pétroliers détruits

NEW-YORK, 3 février. (Havas.) — Selon des renseignements donnés par un sans-filiste de Roscher, 50 pétroliers auraient été détruits par le feu au large de Napier.

L'ouverture du Reichstag

BERLIN, 3 février. (Wolf.) — Le Reichstag a tenu aujourd'hui sa première séance de cette année. La Chambre a commencé l'examen en 1re lecture de la loi sur l'interdiction de tenir de bureaux de placement professionnels. On sait que ce droit a étét supprimé en Allemagne. Aucune personne n'est autorisée à en ouvrir. Les anciens recevront une indemnité à conditions qu'ils aient pratiqué cette profession depuis le 2 janvier 1910. Le projet est renvoyé à la commission de réforme sociale. Le projet de loi permettant de verser des subsides aux œuvres d'assistance des communes a été adopté en 2me et 3me lecture.

Toutes les propositions des nationaux-socialistes et nationaux-allemands ayant été repoussées, des nationaux-socialistes ont demandé que les votes sur toutes les propositions aient lieu à l'appel nominal. C'est par 340 voix contre 169 et par 234 contre 224 que leurs propositions ont été repoussées.

La Chambre s'ajourne à mercredi.

Le feu destructeur

ARBON, 3 février. (Ag.) — Le feu a complètement détruit, la nuit dernière, le bâtiment principal, les dépôts pour les expéditions par chemin de fer et le bureau de la scierie « Heinrich Schmid S. A. » à Horn. Les dégâts sont élevés. La cause du sinistre n'est pas encore connue. Cette même maison a déjà été détruite par le feu en 1924. Elle avait été mise en faillite il y a peu de temps.

Drame domestique

ORLEANS, 3 février. (Havas.) — Au cours d'une discussion, pour un motif de peu d'importance, un employé des chemins de fer a tué de deux balles de revolver, sa fille, âgée de 16 ans, blessé sa femme et s'est donné la mort.

Sous la neige

BARDONNECHE, 3 février. (Ag.) — Les recherches faites pour retrouver les corps des alpins ensevelis sous la neige dans la zone de Rochemolles ont été, lundi, favorisées par le beau temps. Deux autres corps, ceux d'un sergent et d'un soldat, ont été retirés, ce qui porte à 5 le nombre des victimes retrouvées.

Terrorisée et dévalisée

BALE, 5 février. (Ag.) — La crise économique qui s'aggrave en particulier à Bâle et est accompagnée d'un accroissement de la criminalité. C'est ainsi que ce matin un inconnu est entré dans une épicerie du quartier de St-Alban et a menacé avec un revolver l'épicière, âgée de 63 ans, qui, effrayée, s'évanouit. Avant que son mari ait eu le temps d'intervenir, le malfaiteur avait puisé dans la caisse une somme importante et disparu.

Le timbrage des œufs

KUSNACHT (Zurich), 3 février. (Ag.) — La Fédération suisse des coopératives pour l'utilisation des œufs rend attentif au fait qu'une ordonnance fédérale oblige les négociants faisant le commerce des œufs à timbrer ces derniers, dès leur arrivée. Les œufs provenant de l'étranger doivent recevoir l'inscription : Imp. ce qui veut dire importé. Cette inscription doit être lisible. Les œufs importés ne sont pas des œufs frais. Les œufs du pays sont marqués des lettres S. E. G. Il s'agit ici des œufs provenant des agriculteurs suisses, des propriétaires et éleveurs de volaille et qui sont mis en vente par les centrales de la Fédération suisse des coopératives pour l'utilisation des œufs. (S. E. G.)

Le nouveau secrétaire du parti

OLTEN, 3 février. (Ag.) — Le comité directeur du parti conservateur populaire suisse, réuni à Olten sous la présidence du conseiller national Perrier, président du parti, a nommé, par voie d'appel, M. Herrmann Cavelti, rédacteur de la « Rorschacher Zeitung », aux fonctions de secrétaire du parti, en remplacement du titulaire actuel, qui a donné sa démission.

Un obus éclate

BERGEN, 3 février. (Havas.) — Un grave accident s'est produit à l'Ecole spéciale de métallurgie. Un élève avait apporté un obus de 75 mm. dans l'intention d'en faire un pied de lampe. Malgré les avertissements des professeurs, cet élève aidé d'un de ses camarades, ayant tenté d'ouvrir l'obus, ce dernier éclata, tuant le premier et arrachant les mains du deuxième qui succombera certainement. Deux autres élèves ont été grièvement blessés.

La plus vieille cloche suisse

COIRE, 3 février. (Ag.) — Au cours d'études préparatoires pour l'installation de nouvelles cloches à l'église de Süss, dans l'Engadine, la maison Rütschi, d'Aarau, chargée d'exécuter les travaux, a découvert que la plus petite des cloches actuellement existantes était probablement la plus ancienne de la Suisse entière. Selon l'avis d'un fondeur, elle remonterait au 12e siècle, au plus tard au début du 13me.

M. Bianchi va mieux

ZURICH, 3 février. (Ag.) — Les médecins annoncent que le consul général Bianchi a passé une nuit calme. Jusqu'ici aucune complication n'est intervenue. L'état du malade est satisfaisant. Un danger immédiat n'est provisoirement plus à craindre quoique des complications tardives peuvent encore se présenter.

Fonctionnaire indélicat

BALE, 3 février. (Ag.) — Lundi matin, la police a procédé à l'arrestation d'un jeune homme de 21 ans qui depuis cet été jusqu'au début de décembre travailla provisoirement au bureau de poste de la gare de Bâle. Après avoir tout d'abord menti, il avoua avoir dérobé une grande quantité de colis postaux. Il s'est procuré de cette manière plus de 300 disques de gramophones, ainsi que divens gramophones portatifs. La valeur des objets volés doit être considérable. L'enquête se poursuit.

Une opération difficile

BELLINZONE, 3 février. (Ag.) — Mardi matin le Conseil d'Etat du Tessin a tenu sa 2me séance pour la constitution du bureau et la répartition des départements. M. Galli, libéral-radical, a été nommé président, mais il a subordonné son acceptation à l'accord entre les partis au sujet de la répartition des départements. Cet accord n'ayant pu être réalisé mardi matin, une réunion aura lieu vendredi.

Les assassins au tribunal

BERLIN, 3 février. (Wolf.) — Dans son réquisitoire contre les assassins dans l'affaire Ulrich, le procureur a demandé la peine de mort contre Benzinger et son complice et contre Louise Neumann, âgée de 16 ans, 9 ans et deux mois de prison, alors que le maximum est de 10 ans.

Explosion

LONDRES, 3 février. — Une explosion s'est produite à bord du sous-marin géant Il. Un marin a été brûlé grièvement. Plusieurs souffrent de commotion.

L'entente est réalisée

LONDRES, 3 février. — Les patrons des mines et les mineurs ont arrêté un projet de convention sur les salaires.

†

Les enfants de **Ferdinand LUGON,** à Martigny-Combe, à Lyon, à Dijon et à Voiron (France), ainsi que les familles parentes et alliées, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

ANNONCES sous INITIALES ou CHIFFRES
Ces initiales ou chiffres doivent être mentionnés SUR LES ENVELOPPES renfermant les réponses. La correspondance est transmise sans être ouverte à l'annonceur.

C'est très bon

et il faut essayer pour l'élevage, aux nouveaux prix, le

Lacta - Veau

avec notre poudre de **lait** suisse Lactix. Quand vous aurez un veau, demandez un sac d'essai à nos dépôts, à défaut **franco** 5 kg. fr. 4.25, 10 kg. fr. 8.-, 20 kg. fr. 19.-. 50 kg. fr. 37.- avec seau 5 lit., 100 kg. fr. 67.- avec seau 14 lit. et abonnement gratuit au „Sillon Romand" 1931.
Lacta Gland. 219-7 L

André CHAPERON

Avocat & Notaire

informe le public que, dès le 2 février 1931, il ouvre un Bureau, à Monthey, à l'ancienne étude Maurice Trottet

MONTHEY, téléphone 35

St-Gingolph, app. et bureau, tél. 69.180

Toutes affaires juridiques et notariales. Prêts hypothécaires - Recouvrements - Affaires immobilières - Assurances 1259

30 %

de rabais pour la vente d'inventaire

* Flanellette qualité K	cm. 75	Fr. 0.65
* „ „ L	„ 75	„ 1.—
* „ sport	„ 75	„ 1.35
* Flanelle-Oxford	cm. 80	Fr. 1.05, 1.20, 1.40, 1.60
Chemises pour ouvrier, Oxford 1re qual.		Fr. 3.50
* Velours de laine, 1re qual. beaux dessins		„ 10.—
* Mousseline laine, dessins modernes, 1re qualité		„ 2.50
Tapis pour petites tables 150/150, modernes		„ 10.50
Tabliers de cuisine		„ 1.20

Draps de lit Chipper, couleur beige, rose, cendre blanc

	Grand.	150/220	170/220	170/240
	qual. K	5.—	5.20	6.10
10 O	lucide	4.40	5.—	5.50

Paquets restes, occas. véritable

20 m. articles divers pour Fr. 20.—

Paquet réclame

3 m. étoffe fantaisie, 3.5 m. popeline pour chemimises, 2 serviettes, 1 tablier de cuisine, 10 m. cotonné blanc 80 cm. Fr. 49.50

Pour les articles marqués avec * on envoie échantillons sur demande. Payement contre remb.

FRATELLI LAFRANCHI, Locarno

Grand Magasin de Tissus

Meubles modernes et Literies soignées

chez

Widmann fres - Sion

Fabrique et Magasins de Ventes seulement au sommet du Grand Pont. 403

EN CAS DE DÉCÈS

adressez-vous de suite ou téléphonez au **No 3.62, Jules Passerini, Sion**
Gérant des 296 L

Pompes funèbres générales S. A.

Grand choix de cercueils, couronnes, croix, cierges, corbillards, etc.

Agences dans le canton du Valais :

St-Maurice : Albert DIRAC, Téléphone 19
Monthey : Ch. COTTET, Téléphone 3
Sierre : Joseph AMOOS, Téléph. 16
Martigny : Phil. ITEN. Téléphone 148
Saxon : Gust. MAYENCOURT
Montana : Joseph DÉLÈZE, Téléph. 162

Du 24 janvier au 7 février

Vente Réclame de Soieries

Occasion exceptionnelle d'acheter à prix très réduits les qualités réputées de nos soieries. Nos prix sont des records, ils vous convaincront que nous les avons baissés sur toute la ligne.

Crêpe de Chine suisse pure soie	95 cm. de large, belle qualité serrée, solide, pr robes, etc., en noir et environ 40 coloris le m. Fr.	2.80
Satin riche	90 cm. de large, belle fulgurante, souple, solide, élégante, pour robes, coussins, etc. Fabrication suisse, en noir et 30 coloris le m. Fr.	2.40
Toile de soie japonaise	75 cm. de large, pure soie, tous coloris pour robes et lingerie le m. Fr.	1.90
Shantung du Japon écru	pure soie, 85 cm. de large pour robes, lingerie le m. Fr.	1.20
Velours croisé uni	pour belles robes d'usage, 70 cm. de large, noir et 40 coloris le m. Fr.	4.25
Damas pour doublures	ton sur ton, 80 cm. de large, fabriqué en Suisse, superbe qualité, grand choix de beiges et gris le m. Fr.	2.25

En outre, sur tous les articles dont le prix n'a pas été spécialement réduit, nous accordons les rabais suivants :

15 % sur les velours et cravates — **20 %** sur toutes les nouveautés — **10 %** sur tous les tissus unis

Vous profiterez de cette vente

ARMAND GŒTSCHEL S. A.

29 Rue de Bourg **SOIERIES** LAUSANNE

La Boucherie Chevaline de Martigny-Ville

2862 Téléphone 2.78

expédie, demi-port payé

viande hâchée

première qualité à

fr. 1.50 le kg.

BÉERI.

Bien des Bitters
Vous sont offerts ;
Le meilleur est
Le **„ DIABLERETS ".**
227 L

Grande Boucherie ROUPH

Rue de Carouge 36 bis, GENEVE
Téléphone 42.059
expédie 770/1 X

Rôti bœuf depuis fr. 2.50 le kg.
Bouilli dep. fr. 2.- le kg
Graisse de rognons à fr. 1.50 le kg

Boucherie-Charcuterie

à vendre dans ville du canton de Fribourg. Affaire de confiance et de bon rendement. Facilité de paiement éventuelle.
S'adres. BERGER, Grand-Pont 10, LAUSANNE.

A Genève. A remettre pr cause de santé

joli commerce épicerie-mercerie

sur bon passage. Conviendrait à jeune ménage. **Pressé.** Offr. sous chif. T 21490 X à Publicitas Genève. 19 X

Sac de 100 kg.

CHANTECLAIR LACTA AVO (lacta économique)

avec abonnement gratuit au SILLON ROMAND chez

CH. DUC, SION

Produits très recommandés

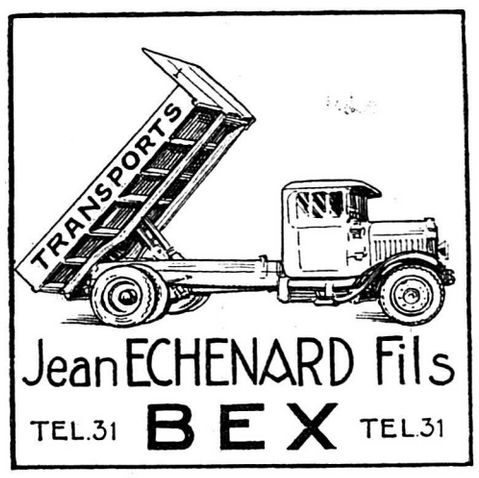

Boucherie du Château, Monthey

Expéditions contre remboursement

Viande du pays Ier choix

BOUILLI	le kg.	2.20, 2.50, 3.-
ROTI	„	3.- 3.50
SALAMI, fabriqué par la maison, méthode italienne, garantie 1re qualité	le kg.	6.50
SALAMETTI	„	6.-
SAUCISSE DE MÉNAGE (grasse) fumée ou non	„	3.-
SAUCISSON	„	4.80
GRAISSE DE ROGNON	„	1.50

Charles DUCHOUD, boucher
Monthey.

Imprimerie Rhodanique -- St-Maurice

Ville de Lausanne S. A. St-Maurice

VENTE DE BLANC

Vitrage - Guipure - Tulle - Cantonnière
Drap brodé - Taie d'oreiller - Toile écrue et blanche - Lingerie, etc., etc.

Voir vitrine.
Aux meilleurs prix.

Meubles d'occasions

Pour cause de départ, à céder de suite : 2 lits fer blancs, 1 commode également blanche, 1 table, 1 armoire sapin et 1 salon peluche. Le tout en bon état et à bas prix.
S'adresser au Nouvelliste sous O 519.

EXPÉDITION
de bon fromage gras

EMMENTAL

bon marché

colis postaux à partir de 5 kg. à fr. 2.30 et 2.60 par kg.

STADELMANN, Lucerne

Comm. de fromage. 3 Lz

SAUCISSES

La Boucherie-Charcuterie **J. Calame, Chailly-Lausanne,** expédie excellente saucisse bovine à fr. 2.— le kilo franco. Prix spécial pour revendeurs. 387 L

Bon marché !

EMMENTHAL

Fromage gras 1 Choli de 5 kg. fr. 2.80 le kg.
coli de 10 kg. fr. 2.70 le kg.
coli de 15 kg fr. 2.60 le kg.
(marchand. non déterriorée)
Se recommande :
Jos. WOLF, Coire
Exp. de fromages Tél. 6.36

Occasion exceptionnelle

A vendre : 1 fraiseuse universelle «Cincinnatti No 1» complètement automatique avec accessoires normaux, renvoi, etc. poids 850 kg env. Prix dérisoir Fr. 550.-. 1 perceuse de maréchal à colonne marchant à transmission, en parfait état, comprenant renvoi, cône à gradins, protecteurs et 2 mandrins portes-mèches, prix Fr. 200.-.
Ecr. sous chiffre A 3076 X à Publicitas Genève. 20 X

Apprentie modiste

est demandée de suite chez Mme Rossier-Savary, Modes Grand-Pont, Sion. 1337

Jeune FILLE

18 ans, débutante, cherche place dans bonne famille catholique Salaire modeste mais vie de famille et sécurité
Offres sous P 1338 S à Publicitas Sion.

Banque Populaire Valaisanne

SION

Capital et réserves : Fr. 950.000.-

Obligations à terme 428

Carnets d'Epargne dépôts depuis 5 francs

aux meilleures conditions

OCCASION

A vendre **belle salle à manger** noyer comprenant : 1 grand dressoir, 1 table avec rallonges, 1 desserte, 6 chaises cannées, 1 conso'e. Etat de neuf. OF 38 S
Prière de s'adresser sous 567 à Orell Füssli-Annonces, Martigny, qui renseignera.

Orchestre

4 musiciens, cheche engagement pour Carnaval. 1336
Offres à M. A. Bonzon, Villeneuve.

On demande une

jeune fille

de 16 à 17 ans pour aider au ménage. Bons soins et vie de famille.
S'adresser à Mme Bavaud, mécanicien, Echallens (Vaud) téléphone 41.180.

On cherche

jeune fille

pour aider au ménage et servir au café. Pressant. Se présenter, Café du Mont-Blanc, à Martigny-Bourg.

TIMBRES CAOUTCHOUC

sont fournis rapidement aux meilleures conditions

IMPRIMERIE RHODANIQUE, ST-MAURICE

— Mensonge ! J'ai cédé à vos infernales suggestions... comme toujours. Mais c'est fini. Je me révolte !... Je romps le charme.

— Aïe !... Aïe !!...

C'était bien plutôt les os de Tychique que Roxane des Anémones allait rompre. Elle venait de l'empoigner avec une vigueur bien faite pour surprendre de la part d'une poétesse éthérée, telle qu'elle se prétendait. Tudieu ? Ses vapeurs ne l'empêchaient pas d'avoir de la poigne. Acculé à l'extrémité de la terrasse, le secrétaire, furieusement secoué, pensa passer par-dessus la balustrade. Vert de terreur, il songea qu'en dessous, il n'y avait que la mer écumante les rochers aigus.

« Au...secours ! » appela-t-il d'une voix éteinte.

Le secours vint aussitôt, sous la forme inattendue de Bout-de-Ciné, qui accourut, jugeant l'instant propice pour intervenir.

« Cher auteur, cria-t-il audacieusement en s'adressant à Roxane, il vient de me venir une idée... Pour célébrer l'heureuse réunion de la mère et du fils, ne voulez-vous pas qu'on projette, comme c'était d'ailleurs dans le programme, la partie déjà tournée de votre scénario ? Tournevire a tout préparé. Pour frustes que soient ces paysans et ces deux braves gendarmes, ils n'en constituent pas moins le public, et vous pourrez juger sur eux l'impression que doit produire votre poème animé. »

Instantanément, Roxane des Anémones redevint tout miel ; la proposition de l'astucieux Bout-de-Ciné ramena sur ses traits la sérénité.

Elle allait pouvoir requérir et accaparer l'attention générale. L'encombrante poètesse ne demandait pas autre chose.

« Soit ! acquiessa-t-elle avec majesté. Je ne veux pas priver ces braves gens d'un plaisir... qui sera pour les yeux un régal... Mais, qu'en dit Mrs Ketty ? Est-elle en état de s'intéresser au film ?

— Naturellement, puisque son fils y devait figurer, » assura Bout-de-Ciné.

Il courut à la mère de Dédé et lui soumit son petit projet. Ne fallait-il pas, pour fêter le retour de l'enfant perdu, donner libre carrière à l'allégresse ? Etait-il convenable de laisser repartir le brigadier et son gendarme sans leur permettre d'arroser ce beau jour en choquant le verre ?

Bout-de-Ciné savait être irrésistible et ne laissait jamais, à ceux qu'il sollicitait, le temps de réfléchir. Ayant enlevé — aisément — l'autorisation demandée, il se multiplia, courant de droite et de gauche, groupant son monde et faisant surgir des massifs fleuris des laquais poudrés, porteurs de plateaux chargés de coupes de champagne, de gâteaux et de friandises.

En un clin d'œil, tous les assistants tinrent en main une coupe emplie de vin pétillant. Du milieu, Bout-de-Ciné, barbouillé de crème, s'agitait, portait des toasts, trinquait avec le brigadier, avec le gendarme, avec Tychique, avec Roxane, avec les paysans ahuris.

Puis, gambadant en tête, il entraîna la société vers une tente sous laquelle devait avoir lieu la séance de projection.

« Tout le monde en place et ne bougeons plus ! cria-t-il. On commence de suite et c'est moi qui vais faire l'explication des vues. »

L'obscurité succédant brusquement à la clarté des ampoules, voilà heureusement la moue dépitée de Roxane des Anémones, prête à protester. C'était une véritable usurpation que se permettait le petit artiste. Qui donc, sinon Roxane elle-même, pouvait excellement commenter le scénario dont elle croyait être l'auteur ?

Sans se préoccuper de ce qu'elle en pensait, Bout-de-Ciné poursuivit imperturbablement l'exécution de son programme.

« Vas-y, Tournevire ! » commanda-t-il.

Et, sur le rectangle blanc de l'écran, surgit soudain un paysage dont l'apparition fit écarquiller les yeux de Dédé, de la Ratapène et de Marcassin.

Par exemple, les sentiments qu'il éveillait en eux n'étaient pas précisément les mêmes.

« L'Olivette ! » cria Dédé stupéfait et assombri.

Et la mère et le fils grognèrent ensemble.

« L'Olivette ! »

Les deux paysans étaient tout près de taxer Bout-de-Ciné de sorcellerie. Comment le domaine farouche et lointain pouvait-il s'évoquer ainsi devant leurs yeux ?

(A suivre)

Robert Taramarcaz-Carron et Sœur
Fully P 448-1

Toutes fournitures pour noces. ***Bel assortiment en complets et pantalons***

Avis à MM. les Pharmaciens et Droguistes

Double prière : Tant que la grippe sévit, veuillez nous passer vos commandes de Formitrol, de sucre de malt, de bonbons Herbalpina, etc. à temps, c'est-à-dire avant que votre provision soit complètement épuisée. Vous voudrez bien aussi nous excuser si nos envois subissent parfois un retard d'un jour. Actuellement, l'affluence des demandes est telle que nous avons de la peine à répondre à toutes sur-le-champ.

Dr A. Wander, S. A., Berne.

Imprimerie Rhodanique. — St-Maurice